HOUNIE Jean-François

De: lydie.lapassade@wanadoo.fr
Envoyé: jeudi 25 septembre 2025 18:43
À: Enquete publique PLUI
Cc: 'Patrick DESPAGNET - DESPAGNET'; 'Hugo DESPAGNET'
Objet: ENQUETE PUBLIQUE PLUi Lacq-Orthez
Pièces jointes: DESPAGNET_BTP-PLUi-PROJET_DEPLACEMENT_CRMI.pdf

Madame, Monsieur

Nous souhaiterions que le PLUi classe les parcelles du projet présenté en pièce ci-jointe, à savoir : la parcelle ZD2 sur la commune d'Artix et les parcelles ZI 5 et ZI 41 sur la commune de Labastide-Monréjeau, en zone UY « Zone urbaine économique, industrielle et technologique».

Vous remerciant d'avance pour la prise en compte de notre demande

Cordialement

Pour l'entreprise DESPAGNET BTP
B2e LAPASSADE
LAPASSADE Lydie
B2E LAPASSADE
Technopole Helioparc
2 Avenue Pierre Angot - CS 8011
64053 PAU CEDEX 09
05 59 84 49 21
06 76 97 56 17

NOTE PRÉSENTATİON PROJET POUR MISE EN COMPATIBILITE DU PLUI DE LA CCLO

DEPLACEMENT DES ACTIVITES CRMI DE LABASTIDE-CEZERACQ VERS UN SITE (ECOPÔLE/CRMİ) A LABASTİDE- MONRÉJEAU / ARTİX

Septembre 2025

Le groupe DESPAGNET BTP, acteur important du BTP en Béarn, est de par ses diverses activités, fortement impliqué sur le territoire local dans le recyclage, la transformation et le négoce de matériaux et de déchets inertes issus de chantiers du BTP. Parmi les entreprises du groupe, il y a l'entité CRMI qui exploite depuis 2016 au lieu-dit « Salleigts de Bas », un centre de valorisation de déchets inertes à Labastide-Cézéracq mais les riverains et collectivités locales souhaitent à ce jour que DESPAGNET BTP transfère cette activité sur un site plus adapté.

La Communauté des communes de Lacq-Orthez (CCLO) a pressenti un terrain d'implantation, pouvant répondre au besoin de l'entreprise, d'environ 5,2 ha, sur ce même secteur. Il est localisé à proximité de l'échangeur autoroutier d'Artix, sur les communes de Labastide-Monréjeau et d'Artix (cf plans ci-après).

Les activités qui y seront exercées (valorisation de déchets inertes du BTP, via l'entreprise CRMI et déchetterie professionnelle Ecopôle, via l'entité ECOGRAV) sont des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à Enregistrement.

- Le site de valorisation de déchets inertes de CRMI sur une surface de 3,5 ha environ sera composé d'une zone de dépose de déchets inertes et de production (tri,broyage/concassage), d'une zone de stockage de matériaux recyclés pour la vente et d'une zone de stockage de terres non valorisables.

Illustration site DESPAGNET BTP / CRMI à Labastide-Cézeracq (64)

- La déchetterie professionnelle Ecopôle d'ECOGRAV, dédiée uniquement aux artisans et professionnels (accès interdit en déchetterie publique depuis 2023), prévoit sur une surface de 1,7 ha environ, la réception des déchets professionnels (bois, DIB, DEEE, cartons, papiers, ferrailles et plastiques), des déchets verts et végétaux professionnels et des déchets plastiques de l'agriculture.

Illustrations site Ecopôle DESPAGNET BTP / ECOGRAV Meillon (64)

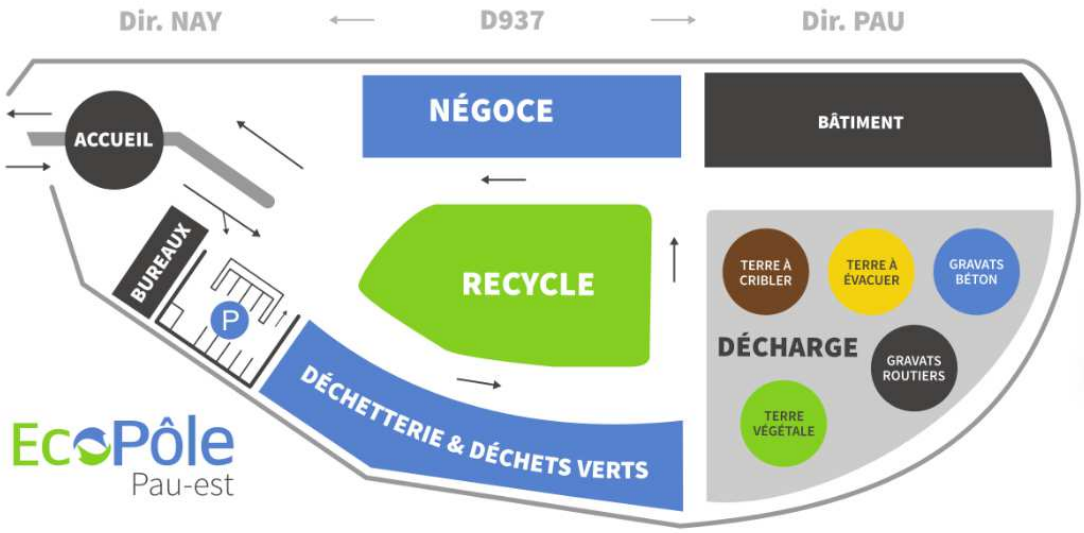

-

Le terrain projeté est classé cependant par les PLU actuels d'Artix et de Labastide-Monréjeau, comme par le futur PLUi de la CCLO, en zone naturelle et agricole. **Le PLUi doit donc rendre compatible le projet d'implantation en classant le terrain de 5,2 ha en zone UY « Zone urbaine économique, industrielle et technologique». Le déplacement de CRMI de Labastide-Cézéracq permettra de rétrocéder néanmoins une surface de 6 ha environ en zone naturelle /agricole.**

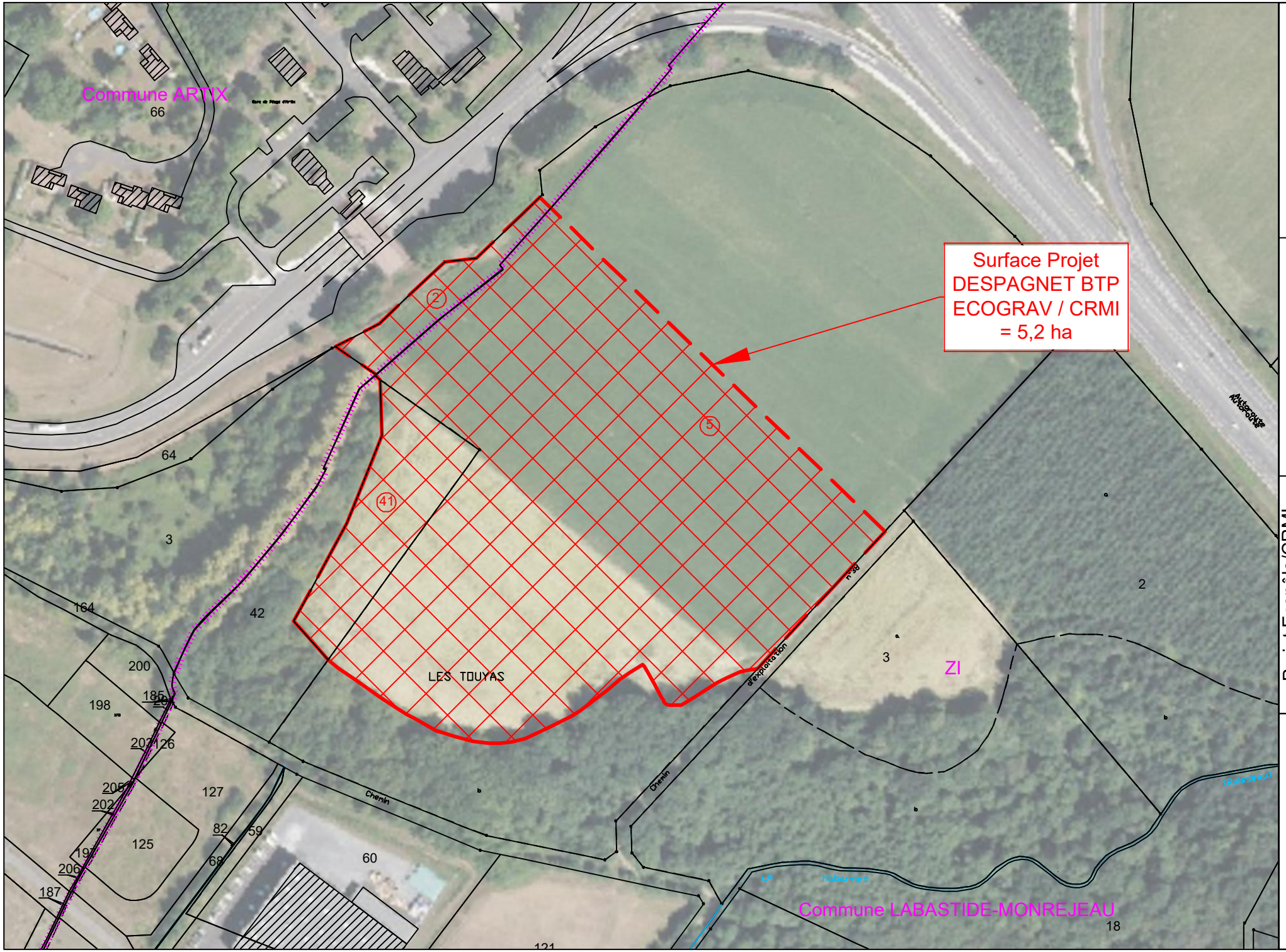

Echelle : 1/2500
Format A4
Date : 17/09/2025

Projet Ecopôle/CRMI
Labastide-Monréjeau

Plan localisation cadastrale

DESPAGNET BTP
ECOGRAV / CRMI

Aménagement site DESPAGNET BTP ECOGRAV / CRMI
- Ecopôle = 15 000 m²
- CRMI = 35 000 m²
- Parcelles ZI 5/41 sur Labastide-Monréjeau et ZD2 sur Artix
- Mise en compatibilité du PLUi avec classement UY

Commune ARTIX
66

ZD

Péage Artix

Echangeur Artix

A64

Surface totale projet DESPAGNET BTP ECOGRAV / CRMI = 5,2 ha Classement A/N en UY

2

5

41

Plantation haie

Aménagement CRMI = 3,5 ha

Aménagement Ecopôle = 1,5 ha

Accès parcelles voisines à partir chemin exploitation existant non modifié

Accès Despagnet à partir chemin exploitation existant non modifié

Ouvrage rétention/traitement eaux pluviales

Ouvrage confinement eaux accidentelles

Chemin exploitation existant

Zone d'activités Eurolacq II

Commune LABASTIDE-MONREJEAU

64 3 199 164 42 200 201 205 202 166 127 82 125 68 60 167 121 69 812 2 18

Echelle : 1/2 000
Format A3
Date : 17/09/2025

Projet Ecopôle/CRMI
Labastide-Monréjeau
Plan projet implantation

DESPAGNET BTP
ECOGRAV / CRMI